Règlement du « Raid Vtt Zifoun's 2021 »

Du 23 au 24 Octobre 2021

L'ORGANISATION

Le « Raid Vtt Zifoun's » est organisé par l''association « Les Zifoun's Vtt Chambly », association loi 1901 inscrite au journal officiel du 17-03-2011 sous le n° 604003193, Club FFCT n° 07776 L'épreuve est aussi appelée« Raid Vtt Zifoun's ».

Le dénivelé moyen est de 2500m pour 150 kms, le détail des dénivelés sera dévoilé aux Raideurs, le samedi 23 Octobre 2021 à partir de 14h00, au moment de la présentation du circuit.

Le départ, **toutes les minutes**, se fera dans l'ordre de réception des inscriptions, à partir de 00h01 le dimanche 24 Octobre 2021.

Les départs et arrivées se font, du gymnase Raymond Joly à Chambly.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATIONS

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

Etant basé sur un cheminement en suivi de trace GPS, les Raideurs s'engagent strictement au respect du code de la route Nous rappelons que l'ensemble du parcours est ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements. Les Raideurs déclarent accepter en toute connaissance de cause les risques propres à la pratique du Vtt, et déclarent n'emprunter les itinéraires proposés qu'en connaissance de cause, et sous leur entière appréciation et responsabilité.

La trace GPS sera communiquée aux Raideurs à partir de 18 h00 le samedi, jour du départ. Il appartient au Raideur d'être en possession de l'application « Visorando » (gratuite) téléchargé sur leur portable qui lui permet de se diriger sur le parcours durant la totalité de la randonnée (batterie en conséquence). Les Raideurs doivent maîtriser les techniques de navigation avec GPS.

L'organisation met en place la possibilité de téléchargement de la trace, sur des GPS personnel.

Un débriefing avant le départ est donné sur l'utilisation de l'application « Visorando » et la compréhension de ce mode de trace. Il est fortement conseillé d'appréhender ce type d'application les semaines précédant l'évènement.

En acceptant ces conditions d'inscriptions, les Raideurs acceptent l'entière et complète responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant ce Raid, les risques inhérents à la participation à une telle manifestation tels que ; les accidents avec les autres Raideurs ou les piétons, les intempéries météorologiques, les conditions de circulation routière (liste non-exhaustive).

COMPORTEMENT DES PARTIPANTS.

Les Raideurs feront preuve d'esprit sportif en toutes circonstances et laisseront passer les participants les plus rapides sans chercher à faire obstruction. Si pour une raison quelconque, un participant est amené à quitter le parcours, il devra le réintégrer à l'endroit précis où il est sorti.

Les participants respecteront la nature et veilleront à ne pas polluer le site du parcours par leurs papiers, matériel, etc. Tout Raideur pris en train de jeter un déchet lors du « Raid Vtt Zifoun's » sera exclu du Raid.

Il est formellement interdit de s'éloigner de l'itinéraire proposé en coupant à travers champs et autres zones naturelles. De plus, les dérapages érosifs sont à bannir. Il est à noter que le « Raid Vtt Zifoun's » emprunte des sites naturels sensibles soumis à autorisation de passage. La pérennité de la pratique du Vtt et le maintien du « Raid Vtt Zifoun's » dépendent de votre comportement.

Une assistance personnelle peut être apportée au rendez-vous du petit déjeuner. Il est interdit de se faire accompagner par une personne non inscrite sur tout ou partie du circuit.

RAIDEURS ADMIS

Le « Raid Vtt Zifoun's » est ouvert à toute personne, homme ou femme, ayant 18 ans révolus le jour l'épreuve. Les équipes pourront être mixtes. Le « Raid Vtt Zifoun's » pourra être effectué en tandem.

Les Raideurs doivent être pleinement conscients de la difficulté et de la spécificité de l'épreuve (longueur du tracé, mauvaises conditions météorologiques, évolution de nuit, etc.), parfaitement préparés pour cela, et avoir une réelle capacité d'autonomie personnelle permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, notamment la nuit. Ils doivent savoir gérer, les problèmes physiques, mentaux ou alimentaires découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures.

Le « Raid Vtt Zifoun's » s'effectue par équipe de **deux uniquement**, la distance entre deux vététistes d'une même équipe ne peut être supérieure à 150 mètres. Si l'un des Raideurs se trouve dans l'obligation de devoir abandonner (casse mécanique, fatigue, etc.), c'est l'équipe qui doit arrêter le « Raid Vtt Zifoun's ».

En cas de problème, les Raideurs devront être en mesure de rallier un des Waypoints d'où ils pourront être rapatriés vers le lieu de départ de l'épreuve. En cas de grandes difficultés les Raideurs doivent disposer d'un téléphone portable leur permettant d'appeler les organisateurs.

Le « Raid Vtt Zifoun's » est un Raid, sans esprit de compétition, sans classement, qui est effectué **impérativement en duo** de manières différentes :

- Equipe de 2 Femmes.
- Equipe de 2 Hommes.

- Equipe mixte 1 Femme et 1 Homme.
- Equipe tandem Femme et Homme (4 personnes).
- Equipe de E-Bike seulement en paire. (2 E-Bike).

MATERIEL OBLIGATOIRE ET VERIFICATIONS TECHNIQUES.

Le « Raid Vtt Zifoun's » se déroule en autosuffisance, cela impose aux raideurs un minimum d'autonomie sur le plan alimentaire ainsi que sur le plan vestimentaire (température, pluie, visibilité de nuit) et aussi une gestion adaptée aux conditions de l'épreuve.

Il est interdit de se faire accompagner par une personne non inscrite sur tout ou partie du circuit.

Les vélos autorisés devront répondre aux critères définissant le label vélo tout terrain. Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que l'entretien.
La plaque avant doit être fixée de façon à assurer sa bonne visibilité.
Le port du casque rigide homologué, avec jugulaire attaché est très fortement conseillé tout au long du Raid.
Il est recommandé de prévoir du matériel de rechange (chambre à air, etc .) et des vêtements cyclistes chauds en cas de mauvaises conditions météo.

La participation avec un E-Bike (Vélo à Assistance Electrique) sera réglementée de la façon suivante :

- Moteur ayant la puissance nominale définie par le constructeur.
- Assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h.
- Assistance au pédalage uniquement, bien qu'il soit autorisé d'avoir une assistance au démarrage, mais ne devant pas excéder 6km/h sans avoir recours au pédalage.

Les Raideurs peuvent utiliser seulement la batterie en place de leur vélo et ne peuvent porter une batterie de rechange. La batterie aura un volume maximum de 720 W. Il est strictement interdit de transporter une batterie dans son sac à dos.

Equipement individuel obligatoire :

- Pièce d'identité.
- Casque homologué
- Veste imperméable
- Couverture de survie
- Téléphone mobile chargé avec chargeur.
- 2 Lampes avec pile ou batterie de rechange pour chacune des 2 lampes.
- 1 Lampe lumière rouge arrière
- Réserve de nourriture
- Réserve d'eau.
- 1 gilet réfléchissant ou des bandes rétroréfléchissantes visible, pour roulage de nuit
-

Equipement individuel conseillé

- Une batterie externe de minimum 10 000 mAH.
- Un sifflet.

Equipement par équipe obligatoire

- Un kit de réparation (chambre à air, multi outil et dérive chaine, etc.).
- Roadbook du parcours téléchargé.

Equipement par équipe conseillé

- Trousse de secours de première nécessité.

Chaque Raideur s'engage à avoir avec lui cet équipement tout au long du Raid. Celui-ci pourra être contrôlé de façon arbitraire tout au long du Raid par un membre de l'organisation.

ENGAGEMANTS / DESISTEMENTS.

Modalités d'inscriptions

Les inscriptions se feront exclusivement par internet, via le site des Zifoun's :

Les Zifoun's Vtt Chambly - Raid Vtt Zifoun's (les-zifoun-sitew.com).

TARIFS ET INSCRIPTIONS.

Un seul et unique tarif pour l'ensemble du « Raid Vtt Zifoun's Chambly » est de **50 euros par personne** qui comprend :

- Accueil dans un gymnase chauffé.
- Place de parking pour les véhicules.
- Plaque de cadre.
- Une trace GPS du parcours remis le jour même de l'évènement.
- Un repas le samedi soir servi à table avant le départ.
- Un petit déjeuner sur les traces du Raid.
- Un pot d'accueil Zifoun's au retour du Raid.
- Un repas le dimanche midi servi à table.
- Douche chaude.
- Lavage de vélo.
- Cadeau surprise.

Le nombre d'équipe est limité à **100** pour la première année.

Toute inscription engage le concurrent à posséder un certificat médical valide de moins d'un an, le jour du raid. Chaque inscription engage également les participants au strict respect du présent règlement.

Le début des inscriptions a lieu courant février 2021. La clôture des inscriptions aura lieu le 30 Juin 2021, dans la limite des places disponibles (100 équipages). Les dates de début et de clôture des inscriptions faisant foi sont publiées sur la page internet dédiée aux inscriptions.

Le règlement des 50 euros se fera par **chèque** à l'ordre des « Zifoun's » à l'adresse suivante, PELISSIER Gérald 20 Place Charles DROUINEAU Chambly 60230. Un chèque par participant et non par équipe. Pas de possibilité de regroupement de paiement.

Droit d'engagement.

Consulter le site d'inscription en ligne, suivre l'hyperlien sur le site du « Raid Vtt Zifoun's ». **Toute inscription est ferme et définitive**. Il n'est pas possible pour un participant inscrit de transférer sa plaque à un Raideur non inscrit quelle qu'en soit la raison. L'organisation ne prend pas en charge les annulations d'inscriptions.

Annulation.

A l'initiative de l'Organisateur

En cas d'annulation du « Raid Vtt Zifoun's » à l'initiative de **l'organisateur**, ce dernier s'engage à rembourser intégralement les frais d'inscriptions (hors frais de dossiers) des participants jusqu'à 30 jours, soit jusqu'au 23 Septembre 2021, avant l'évènement. Passé ce délai, les participants seront remboursés à hauteur de 75% par l'organisation. Les remboursements interviendront par retour d'un chèque bancaire.

Aucun des frais annexes engagés pour participer au « Raid Vtt Zifoun's » ne seront remboursés, tels que les frais liés au matériel nécessaire à la participation (vélo, équipement…), les réparations éventuelles, les frais de transport pour se rendre jusqu'à l'épreuve, l'hébergement et les repas, les frais postaux ou connexion internet. Tous ces frais restent à la charge des participants.

Interdiction liée au Covid 19.

En cas d'interdiction d'organisation liée au **Covid 19**, si l'évènement ne peut avoir lieu en 2021 (impossibilité de report de date ultérieure), l'organisateur s'engage à rembourser l'intégralité des frais d'inscriptions (hors frais de dossier), **jusqu'à 30 jours** avant le début du « Raid Vtt Zifoun's » soit jusqu'au **23 Septembre 2021**. Passée cette date l'organisateur s'engage à rembourser 75% des frais d'inscriptions. Pas de report sur l'édition à venir.

Cas de force majeur.

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeur ou indépendant de sa volonté, le « Raid Vtt Zifoun's » devait être modifié, écourté ou annulé. Dans ce cas les frais d'inscriptions ainsi que les frais annexes ne seront pas remboursés.

Sont définis comme cas de force majeure : les raisons de sécurité, les intempéries, les

attentats ou tous autres évènements imprévisibles, irrésistibles et extérieurs à la volonté des parties, qui pourraient laisser craindre un mauvais déroulement du « Raid Vtt Zifoun's ».

Toute modification y compris en cas de force majeure, à ce règlement pourra être publiée notamment par voie d'annonce sur le site de l'évènement. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement. Tout Raideur sera réputé comme avoir accepté le changement ou la modification, à compter de la date de son entrée en vigueur, du simple fait de sa participation au « Raid Vtt Zifoun's ».

ASSURANCES.

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et tous les participants au « Raid Vtt Zifoun's ». Un justificatif peut être fourni à tout participant qui en fait la demande.

DROITS A L'IMAGE.

Tout Raideur renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve. Il abandonne ses droits à l'image au bénéfice de l'organisation. Ces images pourront être utilisées sur tous supports et aucun recours envers l'organisation ne sera possible.

Le : 01-02-2021.

Association Les Zifoun's
VTT Chambly
20 Place Drouineau
60230 Chambly